LAMBALLE TERRE & MER
Communauté d'agglomération

Autorisation prises de vues photo / vidéo pour un enfant
Enfant de - 15 ans

Je (mère – père – tuteur légal)*, soussigné(e) ……

demeurant ……

et *(si 2 titulaires de l'autorité parentale)*

Je (mère – père – tuteur légal)*, soussigné(e) ……

demeurant ……

** rayer les mentions inutiles*

Agissant en qualité de titulaire(s) de l'autorité parentale de l'enfant……
demeurant ……
Ci-après désigné par « enfant »

Autorise – autorisons *(barrer mention inutile)* Lamballe Terre &Mer dont le siège est situé 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor (22400) :

- A photographier et/ou filmer l'enfant dans le cadre des activités organisées par la Direction Enfance Jeunesse Lamballe Terre & Mer ou en partenariat avec Lamballe Terre & Mer

- A utiliser les photos et/ou vidéos de l'enfant en vue de leur publication et diffusion sur les supports de communication et d'information de Lamballe Terre & Mer à savoir *(cocher les cases pour acceptation)* :

☐ magazines, journaux, bulletins, affiches, tracts, programmes, dépliants, roll-up ou d'une façon générale tout support de communication imprimé ou numérique de la Communauté d'Agglomération
☐ diaporama, vidéo
☐ sites internet Lamballe Terre & Mer
☐ pages réseaux sociaux de Lamballe Terre & Mer (dont page Facebook Lamballe Terre & Mer et pages développées par les services)

Le ou les signataires sont informés que la libre captation des informations sur le réseau internet, le partage et la création de liens, ne permettent pas à Lamballe Terre & Mer d'en contrôler l'usage.

Un refus de votre part de photographier l'enfant et/ou de diffuser son image aura pour conséquence, soit d'écarter l'enfant lors des prises de vue, soit de flouter son visage.

Nombre de cases cochées *(en chiffre et en lettres)* : ……

Espace Lamballe Terre & Mer
41, rue Saint-Martin | BP90456 | 22404 Lamballe-Armor Cedex
tél 02 96 50 00 30
contact@lamballe-terre-mer.bzh
lamballe-terre-mer.bzh

Les informations font l'objet d'un traitement informatisé par la Direction Enfance Jeunesse. Ces informations sont conservées un an, délai à l'issue duquel elles sont détruites.
Les images recueillies sont également destinées à la Direction Communication, aux imprimeurs, agences qui assurent la création et l'édition des supports de communication de Lamballe Terre & Mer.

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Cette autorisation, valable un an est révocable à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur le Président de Lamballe Terre & Mer par courrier postal à l'adresse : 41, rue Saint-Martin - CS90242 - 22402 Lamballe-Armor Cedex ou par courriel à dpd@lamballe-terre-mer.bzh ou auprès de la CNIL.

Information de l'enfant :

Rappel: l'article 16 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant consacre le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique notamment le respect de son droit à l'image. Lorsque l'enfant est trop jeune pour exprimer son consentement de façon autonome et éclairée (compréhension des enjeux et des conséquences), il importe de lui fournir les explications adaptées à son âge et de s'assurer autant qu'il est possible, compte tenu de son âge et de sa compréhension, de son adhésion au projet.

Nom de l'enfant……, a été informé de ses prises vues, a compris et a indiqué être d'accord pour qu'on enregistre son image.

Autorisation parentale :

Fait à …… Le ……..
Signature(s) de la mère, père ou représentants légaux, précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

Fait en deux – trois (rayer la mention inutile) exemplaires originaux, dont un remis à chacune des parties.

L'autorisation est conférée à titre gratuit. Aucune rémunération ou dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être réclamé à Lamballe Terre & Mer.

Lamballe Terre & Mer s'interdit :
- toute exploitation commerciale d'une photo ou vidéo de l'enfant.
- de céder ou concéder le bénéfice de la présente autorisation à un tiers.
- de diffuser toute photographie ou vidéo qui pourrait porter atteinte à la dignité, à l'honneur de la personne photographiée.

Espace Lamballe Terre & Mer
41, rue Saint-Martin | BP90456 | 22404 Lamballe-Armor Cedex
tél 02 96 50 00 30
contact@lamballe-terre-mer.bzh
lamballe-terre-mer.bzh